

DEMANDE DE BOURSE
Pour artistes et athlètes
ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Le Collégial international Sainte-Anne offre une bourse à un élève de 5^e secondaire qui désire s'inscrire au *Cheminement pour artistes et athlètes de haut niveau* du Collégial en 1^{re} année. Ce programme vise à promouvoir et à encourager l'excellence scolaire ainsi qu'à promouvoir la poursuite des études d'ordre collégial de haute qualité tout en vivant ses passions.

La bourse annuelle, d'un montant de **2 200 \$** est attribuée pour deux années à temps plein au Collégial, sous réserve que l'étudiant maintienne l'excellence de son dossier académique, sportif ou artistique.

Critères d'attribution de la bourse

Les élèves du secondaire doivent répondre aux **critères** suivants :

- avoir une moyenne supérieure à 80 % au secondaire;
- faire partie de l'élite provinciale de sa discipline sportive ou être un artiste reconnu.

L'élève qui désire faire une demande de bourse pour artistes et athlètes devra faire parvenir les **documents** suivants :

- le présent formulaire dûment rempli et signé;
- le bulletin final de la 4^e secondaire;
- le relevé de notes de la 1^{re} étape de la 5^e secondaire;
- le formulaire de la demande d'admission au *Cheminement pour artistes et athlètes de haut niveau*.

Date limite pour déposer une demande : 23 février 2024

Remplir ce formulaire, veuillez ensuite nous le faire parvenir ainsi que les documents demandés à l'adresse suivante : beaudrym@sainteanne.ca.

Identification de l'étudiant

Nom : _____ Prénom : _____

Courriel : _____

Niveau et école fréquentés actuellement : _____

Projet d'études universitaires : _____

Programme

Sciences de la nature

Sciences de la santé

Sciences pures et appliquées

Sciences humaines

Administration

Individu, droit et société

Arts, lettres et communication

Créativité

Signatures

Je désire faire une demande de **BOURSE POUR ARTISTES ET ATHLÈTES 2024-2025**.

Signature : _____
Étudiant

Date : _____

Signature : _____
Responsable financier

Date : _____